



Conseil du développement industriel
Quarante-septième session
Vienne, 1^{er}-3 juillet 2019

Comité des programmes et des budgets
Trente-cinquième session
Vienne, 14-16 mai 2019
Point 14 de l'ordre du jour provisoire
Plan d'investissement à moyen terme actualisé

Plan d'investissement à moyen terme pour la période 2019-2022

Rapport du Directeur général

Conformément au paragraphe 1 de la décision IDB.43/Dec.6 adoptée par le Conseil du développement industriel à sa quarante-troisième session, le présent document contient une version actualisée du plan d'investissement à moyen terme qui sera financé par le Fonds d'équipement. Il actualise le plan d'investissement précédemment publié sous la cote IDB.46/8-PBC.34/8.

1. Le plan d'investissement à moyen terme actualisé pour la période 2019-2022 prévoit des dépenses d'équipement d'un montant total de 2,1 millions d'euros en 2019-2020 et de 7,3 millions d'euros en 2021-2022 afin que le progiciel de gestion intégré (PGI), les plateformes Web, les outils d'établissement de rapports et de collaboration ainsi que l'infrastructure d'information et de communication de l'ONUDI suivent l'évolution des progrès technologiques et des besoins opérationnels et répondent à la nécessité d'innover pour favoriser un développement industriel inclusif et durable.
2. Comme indiqué dans le document IDB.46/8-PBC.34/8, le Directeur général a autorisé que l'on utilise 400 000 euros du Fonds d'équipement pour remplacer le matériel informatique du serveur central du Siège de l'ONUDI et 300 000 euros pour remplacer le système de messagerie électronique. La mise en œuvre de ces vastes projets de remplacement de matériels a progressé régulièrement et l'on prévoit que les deux seront pleinement utilisés de façon productive en 2019-2020.
3. Comme indiqué également dans le document IDB.46/8-PBC.34/8, le Directeur général a autorisé que l'on utilise 331 000 euros pour la mise en place d'un PGI supplémentaire pour la gestion des fonds et des positions. Cela est essentiel pour recouvrer les coûts directs des projets de coopération technique, pratique également appelée « recouvrement intégral des coûts ». Cet investissement dans le PGI doit notamment faciliter la production de rapports

Pour des raisons d'économie et dans le but de réduire notre impact environnemental, ce document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (27 mars 2019).



détaillés, la mise en place d'interfaces améliorées et simplifiées pour la déclaration des temps de travail, l'amélioration des modules de contrôle financier et l'introduction d'un nouveau module de PGI pour améliorer la gestion financière des postes financés par des projets.

4. Comme prévu dans le cadre intégré de résultats et de performance, l'enquête de satisfaction des clients du PGI a été menée en 2018 ; elle a montré que le taux global de satisfaction des utilisateurs était passé de 68 % à 70 %. Cela s'explique par les efforts considérables faits pour améliorer en permanence le paysage du PGI et des TIC et par l'adoption, dans la conduite des activités informatiques en général, de pratiques optimales centrées sur le client.

5. Conformément aux critères énoncés au paragraphe 36 du document IDB.43/5, les tableaux ci-après énumèrent les améliorations du PGI, de l'infrastructure d'information et de communication et d'autres systèmes informatiques prévues pour 2019-2022, qui représentent des dépenses d'équipement estimées à plus de 200 000 euros. Y figurent également le calendrier estimatif et le coût de ces améliorations. En 2018, il a été promulgué, pour le Fonds d'équipement, des lignes directrices internes améliorées qui l'alignent davantage sur les normes IPSAS. La liste des propositions de dépenses d'équipement est conforme à ces lignes directrices. La mise en œuvre des éléments prévus sera subordonnée aux contributions faites au Fonds d'équipement et à la capacité qu'aura l'ONUDI de financer les coûts récurrents supplémentaires résultant de ces investissements.

Tableau 1
Principaux investissements proposés pour 2019-2020

| Priorité | Description de l'investissement | Calendrier estimatif | Montant estimatif en millions d'euros |
|---|---|----------------------|---------------------------------------|
| <u>Applications de gestion et intégration</u> | | | |
| 1 | <i>Planification stratégique, programme et budgets</i> : Il faut transférer les fonctionnalités de planification budgétaire vers la plateforme du PGI pour y améliorer l'élaboration du programme et des budgets. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la priorité stratégique d'accroissement de l'efficacité. En outre, les activités actuelles reposent sur un ancien système qui n'est plus pris en charge et présente pour l'ONUDI d'importants risques opérationnels et sécuritaires. | 2019-2020 | 0,2 |
| 2 | <i>Acquisition de compétences et amélioration de la gestion</i> : Le passage à un système d'informatique en nuage pour la gestion du capital humain (recrutement électronique, gestion de la performance, gestion de l'apprentissage et suivi des heures de travail et du temps de présence) permettrait d'avoir accès aux meilleures compétences internationales et fournirait en temps voulu des informations sur l'acquisition et le développement de compétences, notamment sur la représentation géographique et l'équilibre femmes-hommes. Cette amélioration permettrait de réduire la charge administrative et serait conforme aux recommandations 7 et 8 du Corps commun d'inspection (JIU/REP/2017/1) et aux recommandations du Commissaire aux comptes (IDB.45/3, sous-section D.1). | 2019-2020 | 0,5 |
| 3 | <i>Nouvelle plateforme de données ouvertes</i> : La plateforme de données ouvertes a besoin d'investissements pour répondre aux nouvelles exigences (y compris la nouvelle version à venir du cadre intégré de résultats et de performance), s'adapter au nouveau paysage technologique, donner suite aux enseignements tirés et intégrer les améliorations apportées à la publication, | 2019-2020 | 0,2 |

| Priorité | Description de l'investissement | Calendrier estimatif | Montant estimatif en millions d'euros |
|--|--|----------------------|---------------------------------------|
| | <i>par l'ONUDI, de données sur la plateforme de l'IITA (en particulier l'exhaustivité et l'inclusion de budgets prospectifs).</i> | | |
| 4 | <i>Intégration de l'outil de gestion des connaissances et de collaboration et du PGI : Une intégration plus poussée des systèmes dans l'outil de gestion des connaissances et de collaboration et dans le PGI est nécessaire en ce qui concerne, par exemple, le réseau et le stockage des archives, et la communication d'informations aux donateurs. Une meilleure intégration de l'outil de gestion des connaissances et de collaboration et du PGI permettra d'améliorer les processus d'exécution des tâches et l'accessibilité, et d'éliminer les procédures manuelles de mise à jour et de maintenance.</i> | 2020 | 0,3 |
| Total partiel pour 2019-2020 | | | 1,2 |
| <u>Infrastructure numérique, opérations et sécurité informatique</u> | | | |
| 1 | <i>Services intégrés de communication et de conférence : L'ONUDI utilise actuellement un système de téléphonie de bureau appelé « Meridian CS1000 », acquis en 1993 et géré par la Section des bâtiments (BMS). Les composants du système sont arrivés en fin de vie, les terminaux utilisés ne sont plus disponibles sur le marché et les coûts de maintenance actuels sont très élevés. Le contrat de maintenance expirera en décembre 2021. Ainsi, un remplacement est à la fois opportun et obligatoire. L'investissement attribuable à l'ONUDI pourrait être considérablement réduit si d'autres organisations internationales sises au Centre international de Vienne se joignaient à cette initiative de BMS, ce qui permettrait de réaliser des économies d'échelle. Ce remplacement permettra également d'assurer des communications améliorées et intégrées avec l'ONUDI à un coût opérationnel moindre.</i> | 2019-2020 | 0,4 |
| 2 | <i>Matériel informatique du réseau central du Siège : L'essentiel du matériel du réseau central utilisé au Siège a été installé en 2011, ce qui signifie qu'il est actuellement utilisé au-delà de sa durée de vie utile et qu'il faudra le remplacer intégralement en 2020.</i> | 2020 | 0,3 |
| 3 | <i>Centre de données et dispositif de reprise après sinistre : À la lumière des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (IDB.43/3, par. 114 et 116), une mise à niveau du dispositif de reprise après sinistre et du centre de données s'impose pour garantir et assurer la sécurité des systèmes et des données critiques de l'ONUDI.</i> | 2020 | 0,2 |
| Total partiel pour 2019-2020 | | | 0,9 |
| Total pour 2019-2020 | | | 2,1 |

Tableau 2
Principaux investissements proposés pour 2021-2022

| Priorité | Description de l'investissement | Calendrier estimatif | Montant estimatif en millions d'euros |
|---|---|----------------------|---------------------------------------|
| <u>Applications de gestion et intégration</u> | | | |
| 1 | <i>Mise à niveau complète du PGI</i> : La comparaison avec d'autres organismes des Nations Unies montre que de manière générale, les PGI sont mis à niveau 7 à 8 ans après leur mise en œuvre initiale de façon qu'ils restent à jour et soient capables de s'adapter à l'évolution des besoins opérationnels (à l'ONUDI, la mise en œuvre a commencé à la fin de l'année 2010). Le coût de ces importantes mises à niveau s'élève généralement à 30 % à 40 % du coût de la mise en œuvre initiale. Le budget total de l'ONUDI pour la mise en œuvre du PGI était de 13 millions d'euros. SAP mettra fin, d'ici à 2025, à la maintenance de la majeure partie de notre PGI actuel, ce qui obligera les clients à migrer vers des solutions différentes ou à accepter un coût de maintenance de plus en plus élevé pour la solution existante. | 2021-2022 | 4,8 |
| 2 | <i>Opérations du PGI fondées sur l'informatique en nuage pour la réalisation d'économies d'échelle</i> : L'exploitation du PGI de l'ONUDI via des dispositifs/serveurs en ligne et des solutions d'informatique en nuage contribuera à réduire le coût total du système, à accélérer le déploiement des solutions, à rationaliser les mises à niveau et les améliorations et à accroître l'efficacité, la disponibilité et l'accessibilité du système. Le PGI sera en outre adapté pour pouvoir contribuer aux services partagés au sein du système des Nations Unies et en tirer profit. Le passage à une solution d'informatique en nuage devrait se traduire par des économies à long terme sur les coûts opérationnels. | 2021-2022 | 0,3 |
| 3 | <i>Systèmes d'analyse avancée, d'aide à la prise de décisions et au suivi de la qualité</i> : Cette initiative vise à mettre en place des systèmes modernes destinés à faciliter la prise de décisions et le suivi de la qualité pour la direction de l'ONUDI et les États Membres en leur permettant de visualiser les informations essentielles dans une interface attrayante, réactive et conviviale. | 2021-2022 | 0,3 |
| 4 | <i>Paiements à l'échelle mondiale</i> : L'amélioration de la procédure utilisée pour effectuer des paiements à l'échelle mondiale, en particulier le recours aux technologies en vigueur en la matière, optimiserait les transferts internationaux, améliorant ainsi l'exactitude, la ponctualité et, au bout du compte, l'exécution des opérations sur le terrain. | 2021-2022 | 0,3 |
| 5 | <i>Amélioration de la gestion des biens</i> : La mise en œuvre actuelle du module de gestion des biens du PGI exige beaucoup de travail manuel de la part du Département de la gestion financière et des Services de l'appui opérationnel, n'est pas transparente et est très sujette aux erreurs. Il faut réaménager ce module pour assurer la transparence, l'efficacité et l'intégrité du processus. | 2021-2022 | 0,2 |

| Priorité | Description de l'investissement | Calendrier estimatif | Montant estimatif en millions d'euros |
|--|--|----------------------|---------------------------------------|
| <u>Infrastructure numérique, opérations et sécurité informatique</u> | | | |
| 1 | <i>Microsoft Office 365 pour le Siège et les bureaux extérieurs</i> : Conformément aux meilleures pratiques suivies au sein du système des Nations Unies, l'ONUDI a l'intention d'adopter un logiciel de productivité client moderne et reposant sur l'informatique en nuage (Microsoft Office 365, Skype for Business, etc.). Cette solution permettrait d'améliorer considérablement le confort des utilisateurs, en particulier dans les bureaux extérieurs. | 2021-2022 | 0,4 |
| 2 | <i>Matériel informatique de bureau du Siège</i> : Les ordinateurs personnels en service au Siège sont remplacés à hauteur d'une centaine environ par an, ce qui signifie qu'ils sont utilisés plusieurs années au-delà de leur durée de vie utile. Un remplacement complet d'au moins la moitié de ce matériel en 2019 et 2020 permettrait d'accroître considérablement la productivité du personnel dans l'utilisation quotidienne du PGI, des logiciels bureautiques, de l'outil de gestion des connaissances et de collaboration, etc. | 2021-2022 | 0,2 |
| 3 | <i>Matériel de bureau et de communication des bureaux extérieurs</i> : Les ordinateurs personnels utilisés dans les bureaux extérieurs ne satisfont pas aux normes et sont obsolètes. Un remplacement complet de ce matériel en 2020 et 2021 permettrait d'accroître considérablement la productivité du personnel dans l'utilisation quotidienne du PGI, des logiciels bureautiques, de l'outil de gestion des connaissances et de collaboration, etc. | 2021-2022 | 0,3 |
| 4 | <i>Amélioration de la collaboration et de l'accessibilité</i> : On note, de la part des fonctionnaires hors Siège et des partenaires de l'ONUDI, une demande croissante d'un meilleur accès à distance aux fonctionnalités du PGI. Il est donc prévu d'adapter les principaux processus de suivi et d'établissement de rapports, ainsi que les principales procédures de travail, pour les rendre plus facilement accessibles à distance, y compris sur les appareils mobiles. | 2021-2022 | 0,2 |
| 5 | <i>Appareils mobiles destinés à améliorer le travail à distance</i> : Au Siège, les appareils mobiles sont utilisés près de deux ans au-delà de leur durée de vie utile, et ils ne sont pas toujours disponibles. Leur remplacement intégral et l'acquisition de matériel supplémentaire pour le personnel pourraient se justifier en 2020 et 2021. Tout en accroissant la productivité des fonctionnaires dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes, cela leur permettrait en particulier d'appliquer les principales procédures de travail tout en travaillant à distance. | 2021-2022 | 0,3 |
| Total pour 2021-2022 | | | 7,3 |
| TOTAL GÉNÉRAL pour 2019-2022 | | | 9,4 |

Mesure à prendre par le Comité

6. Le Comité voudra peut-être prendre note des informations qui figurent dans le présent document.